

NANCY

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE NANCY • NOVEMBRE 2015 • WWW.NANCY.FR



ACTUALITÉS

• NANCY NE
SACRIFIE PAS
LE CONTRIBUABLE

À SUIVRE

• SAINT-NICOLAS :
40 JOURS DE FÊTES



4 > ACTUALITÉS

- p.4 En bref
- p.5 La propriété, pas question de s'en laver les mains !
- p.6 Impôts locaux : Nancy ne sacrifie pas le contribuable

8 > QUARTIERS



- p.8 Visite guidée de la MJC Bazin rénovée

10 > TRIBUNES LIBRES

- 12 > A SUIVRE
- p.12 Saint-Nicolas : 40 jours de fêtes !



- p.14 Bibliothèques : de nouveaux services
- p.15 Bons joueurs, les Sainte-Marie Nancy Ballers

ACCUEIL DES RÉFUGIÉS : NANCY S'ENGAGE

Prévoir, gérer, accompagner dans la durée l'accueil des réfugiés du Moyen-Orient et d'Erythrée pris en charge par la France, mais aussi anticiper les arrivées par des voies « non officielles » : c'est la vocation du dispositif « Nancy Solidaire » mis en place cet automne.

La Meurthe-et-Moselle, dans le cadre d'une répartition nationale, doit dans un premier temps mettre dix logements à disposition. Mais nul ne sait, en réalité, comment se dérouleront exactement les événements. A l'initiative de Laurent Hénart, la Ville a donc choisi, aux côtés des services de l'Etat, responsables de l'accueil, et des nombreuses associations mobilisées, de répondre présent et de coordonner les projets, actions et bonnes volontés sur son territoire. Valérie Debord et le Centre communal d'action sociale, dont elle est la vice-présidente déléguée, jouent

bien sûr un rôle important dans la démarche, tout comme Lucienne Redercher, l'adjointe déléguée à l'intégration, ou Franck Pilcer, conseiller en charge des Droits de l'Homme. Les logements potentiels sur Nancy ont été recensés avec les bailleurs sociaux et l'Association de réinsertion sociale (ARS) dont Valérie Jurin, par ailleurs adjointe au maire, préside le comité exécutif. Les « humanitaires » (Banque alimentaire, CRIL, Croix Rouge, Secours Populaire, Emmaüs, pour ne citer qu'eux) vont pourvoir à la collecte des dons, aux soins, à l'enseignement du français... Afin de mettre en lumière auprès du public cette opération inédite, des « totems » informatifs seront disposés sur les places Stanislas, Saint-Epvre et Charles III et une après-midi de sensibilisation sera organisée le 28 novembre autour de celui de la place Stanislas.

ville de
Nancy,

NANCY

MAG



DES TAUX D'IMPÔTS STABLES À NANCY

Chères Nancéennes,
Chers Nancéiens,

C'est un sujet dont j'ai souvent parlé depuis mon élection et dont je souhaite vous reparler aujourd'hui, car beaucoup d'entre vous s'acquittent en ce moment des taxes foncières et d'habitation : la Ville de Nancy n'augmente pas ses taux d'impôts.

Il faut le dire, car ce choix n'est pas celui de toutes les grandes villes. Près de 40% d'entre elles ont voté des hausses qui impactent aujourd'hui des millions de foyers.

Quand les dotations d'Etat baissent brutalement et privent Nancy de 10 millions d'euros, il faut réagir.

Faire un choix entre deux options : réorganiser la collectivité en réduisant les frais de fonctionnement, en procédant à des cessions immobilières, en restructurant certains services pour mieux investir dans l'avenir. Et donc ne pas toucher aux impôts locaux. Ou recourir à l'impôt, comme si c'était encore possible, comme si la pression fiscale nationale n'avait pas été poussée à son maximum depuis 2012.

J'ai choisi la première option. Elle me paraît juste. Elle est très difficile à mettre en œuvre. Elle demande des efforts aux agents de la Ville de Nancy, que je remercie. Elle vous demande aussi parfois, en fonction de vos situations respectives, d'accepter des hausses de tarifs pour les services que vous utilisez.

J'appelle solennellement le gouvernement à prendre son courage à deux mains, pour s'imposer d'abord à lui-même cette violente cure d'amaigrissement, plutôt que de la reporter sur les collectivités.

Nancy grandit et se développe, elle devrait devenir l'une des 15 grandes métropoles du pays, parce qu'elle s'adapte, se réforme, développe une stratégie, écoute la voix des habitants, se rapproche des entreprises, soutient le mouvement associatif, investit, fait des choix.

Que l'Etat en fasse autant !

Laurent Hénart



Le développement économique, une priorité de l'équipe de Laurent Hénart.

LA VILLE MET EN PLACE UN CONSEIL DES ENTREPRENEURS

Laurent Hénart a placé le développement économique et l'emploi au rang des priorités premières de son Projet de Ville. Le tout nouveau Conseil des Entrepreneurs doit contribuer à entretenir un dialogue direct et régulier avec les acteurs économiques.

Il a été mis en place fin septembre par Laurent Hénart, Sylvie Petiot, première adjointe déléguée au développement économique, social et environnemental, à l'emploi et au commerce, et Sophie Mayeux, adjointe à la démocratie participative et à la citoyenneté. Il réunit une cinquantaine d'acteurs économiques de différents horizons, chefs d'entreprises ou institutionnels. Ils représentent toute la diversité des activités présentes sur le territoire nancéien, des cabinets structurés de professions libérales aux grands groupes, en passant par les TPE, les PME et les start-up...

Cette instance de proximité doit permettre à la Ville de connaître la réalité du terrain en

termes de développement économique, de démarche entrepreneuriale, de dynamique et d'innovation, mais aussi de difficultés rencontrées. La Ville de Nancy souhaite en effet assurer un rôle de relais, de facilitateur, de force de propositions en direction des partenaires économiques locaux et des parlementaires. Ce Conseil doit également générer une synergie au service du développement économique nancéien.

La nouvelle structure intervient en complément des actions déjà existantes, axées sur le quotidien des entreprises, et entretiendra des relations étroites avec les conseils citoyens dans les quartiers et le nouveau conseil de la jeunesse.

LE CONSEIL NANCÉIEN DE LA JEUNESSE S'OUVRE AUX 15-25 ANS

Le Conseil nancéien de la jeunesse prend un nouveau visage puisqu'il s'adresse désormais aux 15-25 ans. « C'est une décision que nous avons prise à la demande des jeunes, beaucoup d'entre eux souhaitaient continuer à s'investir dans la vie municipale, même après 18 ans », explique Chantal Carraro, adjointe au maire en charge du conseil. En lien avec Sophie Mayeux, déléguée à la démocratie participative et à la citoyenneté, ce nouveau conseil nancéien des jeunes travaillera en coopération avec les différentes instances de représentation des habitants, que ce soient les conseils citoyens, le conseil des entrepreneurs ou le conseil de la vie étudiante du Grand Nancy. Emploi, insertion, mobilité à l'étranger, logement, santé... Les thématiques sont choisies par les jeunes eux-mêmes qui viennent avec leurs propres idées. « Nous pouvons aussi leur proposer des axes de réflexion, précise Chantal Carraro. Pour ma part, j'aimerais travailler sur la fraternité, l'un des piliers de notre devise républicaine qui me semble le moins partagé ». Si vous souhaitez y participer : 03 54 50 60 21.

UNE CHARTE POUR DES NUITS APAISÉES

Une charte pour mieux vivre « Nancy la nuit », cela faisait partie des engagements de l'équipe municipale « Aimer Nancy » : traiter les problèmes liés au bruit, à la sécurité, à la propreté, associer les établissements de nuit à ce qui se passe autour de chez eux à l'heure où les noctambules rentrent... Bref, parvenir à concilier vie festive, tranquillité des riverains et, bien sûr, respect des lois et règlements. Entamée lors d'une visite de terrain (de nuit) début octobre, à laquelle participaient le maire, le préfet et le procureur de la République, la démarche prend désormais la forme, ainsi que le souhaitait Laurent Hénart, d'un groupe de travail partenarial où se retrouvent services de la Ville, de l'Etat, associations d'étudiants (en partenariat avec le Grand Nancy), professionnels de l'hôtellerie-restauration, sapeurs-pompiers, CHU... Tous les acteurs de la nuit vont plancher jusqu'au printemps pour parvenir à des conclusions opérationnelles, officialisées au sein d'une charte commune applicable dès l'été 2016. Lyon, Nice, Orléans ou Toulouse, pour ne citer qu'elles, ont déjà tenté l'expérience avec succès.

LA PROPRETÉ, PAS QUESTION DE S'EN LAVER LES MAINS !

La propreté en ville, c'est l'affaire de tous. Ce message, la Mairie de Nancy entend bien le faire résonner à nouveau. Après le changement du rythme de la collecte des ordures ménagères en juin dernier et l'adoption d'un nouvel arrêté municipal relatif à la propreté cet automne, c'est l'occasion de faire le point sur les moyens mis en place pour garder nos trottoirs nets... Et de rappeler le rôle primordial que chacun peut jouer.

PRÈS DE 170 AGENTS

ceuvrent à la propreté du territoire nancéien avec une équipe mutualisée entre la Ville et le Grand Nancy.

4 700 TONNES

de déchets abandonnés sur le domaine public sont ramassés chaque année.



20 000 TAGS

par an sont effacés (demandes d'intervention possibles via le service Nancy en Direct*).

2 MILLIONS DE CANISACS

sont distribués chaque année à Nancy.

9, 13 MILLIONS D'€

c'est le coût annuel du service propreté sur le territoire de Nancy. Ramassage des ordures ménagères, « encombrants », balayage manuel et mécanique, désherbage, nettoyage des places de marché ou des graffitis...

ORDURES MÉNAGÈRES : UN NOUVEAU RYTHME

Depuis le 1^{er} juin, Nancy est passée de 3 à 2 collectes d'ordures ménagères par semaine (à l'exception de l'hyper centre-ville, où les 6 passages hebdomadaires ont été maintenus). Le dossier relève de la compétence du Grand Nancy, mais Marie-Catherine Tallot, l'élu délégué, tient à expliquer la décision : « La quantité de déchets ramassée chaque semaine correspondait plus à 2 ramassages qu'à 3. La Communauté urbaine a simplement ramené le niveau de collecte aux besoins constatés, sachant que le reste de l'agglomération est déjà au rythme de 2 passages par semaine. Le but était aussi de maîtriser la taxe des ordures ménagères, qui a déjà baissé de 5% en 2013 : si on réduit les dépenses en s'organisant mieux, on pourra baisser à nouveau le niveau de prélèvement. »

UN ARRÊTÉ BIEN TOILETTÉ

La Ville vient de remanier l'ancien arrêté municipal relatif à la propreté, qui datait de 1980, pour le remettre au goût du jour. Bilan : un petit rappel des obligations qui s'imposent à chacun (selon la réglementation, chaque riverain est en effet responsable de l'entretien du trottoir devant chez lui), mais aussi une série de nouvelles actions pour inciter à l'effort collectif :

- la multiplication du nombre de containers enterrés en Vieille Ville. Le but : que chaque habitation se trouve au maximum à 100 mètres d'un container. Le projet qui est en cours de
- concertation sera par la suite extensible à d'autres quartiers ;
- la mise en place début 2016 d'une brigade propreté sous forme de chantier d'insertion afin de mener des nettoyages « coup de poing ». Il sera possible de demander son intervention en appelant Nancy en Direct* ;
- la mise à disposition de pinces à crottes à la Maison de la Propreté pour les propriétaires de chiens qui ont du mal à se baisser, en complément des canisacs.

*Nancy en Direct : 03 83 350 350
nancyendirect@nancy.fr

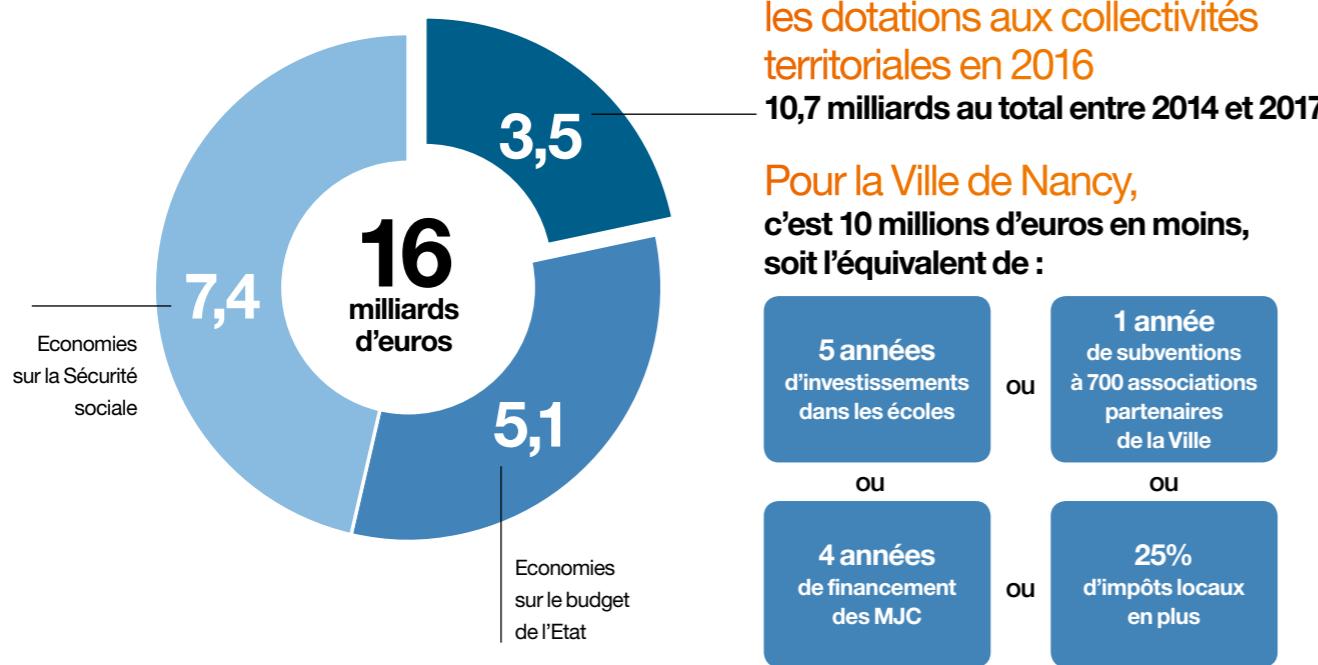
MALGRÉ LA BAISSE DES DOTATIONS DE L'ETAT NANCY NE SACRIFIE PAS LE CONTRIBUABLE

Les chiffres sont là, sans équivoque. En 2015, 4 grandes villes sur 10 ont relevé leurs impôts locaux de 1,8% en moyenne (source Forum pour la gestion des villes). C'est la plus forte progression enregistrée depuis quatre ans ! Autre constat, la Cour des comptes a examiné à la loupe les budgets de 33 villes de plus de 100 000 habitants : une vingtaine d'entre elles

réduisent cette année leurs dépenses d'investissement de 15%... On ne saurait mieux dépeindre l'onde de choc qui touche de plein fouet les collectivités locales depuis la baisse historique des dotations qu'elles perçoivent de l'Etat (voir schéma ci-dessous). Et pourtant, dans ce contexte difficile, Nancy fait partie de celles – peu

nombreuses – qui n'augmentent pas leurs taux d'imposition, comme on le constate actuellement sur les feuilles d'impôts locaux, et ne sacrifient pas pour autant leurs investissements. Mais ce n'est pas un miracle, juste un défi raisonnable. Et surtout une histoire de bonne gestion.

LES ÉCONOMIES DE L'ETAT EN 2016



0% D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION VOTÉS PAR LA COMMUNE

Regardez votre feuille d'impôts locaux. « Depuis 2004, la taxe d'habitation n'a pas augmenté » et c'est encore vrai cette année, fait remarquer Michel Dufraisse, l'adjoint aux finances. Même stabilité cette année côté Grand Nancy. Seules les « bases » de l'impôt, votées chaque année par le Parlement, augmentent de 0,9%, ce qui accroît légèrement votre contribution. Si l'augmentation est plus forte, ce n'est pas dû à la Ville mais à une autre cause : changement de logement ou dans le revenu, travaux d'amélioration de l'habitat...

En maintenant un niveau élevé d'investissement (100 M€ d'ici la fin du mandat), la Ville contribue à la sauvegarde ou à la création d'environ 1 000 emplois dans les entreprises locales.

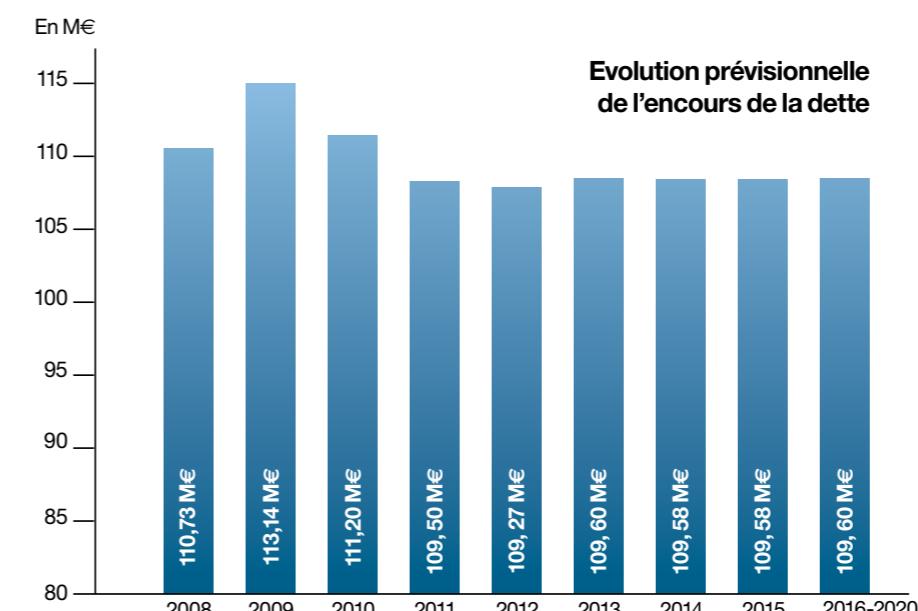
LE RÉSULTAT D'UN PLAN D'ÉQUILIBRE ET DE DÉVELOPPEMENT COURAGEUX ET AMBITIEUX

On l'a vu : si la décision de la Ville avait été de compenser le désengagement de l'Etat par une augmentation de la fiscalité, il aurait fallu augmenter l'impôt des Nancéiens de 25% ! Pour maintenir l'investissement sur le territoire sans solliciter le contribuable, le choix a donc été fait d'une gestion responsable, rigoureuse, alliant maîtrise des charges, équité et efficacité de la dépense publique. De la fermeture des mairies de quartier les moins fréquentées à l'arrêt du fossoyage dans les

cimetières par les agents de la Ville, toutes les sources d'économies sont explorées. Une voie qui a fait l'objet de discussions approfondies avec les Nancéiens dans le cadre de la démarche inédite de concertation « Nancy en Mouvement » et qui se traduit également aujourd'hui par la réflexion de groupes de travail mixtes élus / services municipaux sur des pistes d'optimisation de la gestion (patrimoine de la Ville, tarification de ses prestations...).

L'ambition du Plan d'équilibre et de développement peut se résumer ainsi : garder, dans un contexte de baisse des dotations, la capacité d'investir 100 millions d'euros d'ici la fin du mandat, tout en refusant l'accroissement de la pression fiscale municipale, le poids de l'impôt national étant déjà très lourd. Seule une gestion exemplaire rend cette ambition possible. « *L'implication de tous, services, usagers ou associations partenaires, dans le partage des efforts, mérite aussi d'être saluée* », ajoute Laurent Hénart.

Enfin, « *pour ne pas faire peser sur les générations futures le poids des décisions prises aujourd'hui par le gouvernement* », la Ville a pour objectif de stabiliser son encours de dette, à l'horizon 2020, à 110 millions d'euros, soit un niveau équivalent à celui de 2008, précise Michel Dufraisse.



AVEC LA MÉTROPOLE : UNE SOLIDARITÉ INTERCOMMUNALE RENFORCÉE

Métropole, un mot qui va beaucoup revenir dans les conversations au cours des prochains mois... A l'instar de Paris, Lyon, Lille ou Bordeaux, la Communauté urbaine du Grand Nancy devrait en effet devenir métropole en mars 2016, la seule de la nouvelle région Alsace / Champagne-Ardenne / Lorraine, avec Strasbourg.

Qu'est-ce que ce nouveau statut va changer pour les Nancéiens ? « Les enjeux sont très concrets, explique Laurent Hénart. Une métropole peut récupérer des compétences du département et de la région, pour en finir avec l'émettement des politiques publiques. On pourrait ainsi n'avoir plus qu'une seule autorité pour gérer les transports et l'emploi sur le bassin de Nancy, contre plusieurs aujourd'hui. C'est un outil de simplification administrative, de développement et de rayonnement, au service de la qualité de vie des habitants. »

Premier interlocuteur de la nouvelle région et de l'Etat, la métropole permettra aussi de renforcer la solidarité entre les espaces urbains, périurbains et ruraux du sud de la Meurthe-et-Moselle, liés par leur histoire, leur géographie et aujourd'hui leurs nombreux échanges économiques.



RIVES-DE-MEURTHE

Ça sent le plâtre et la peinture fraîche. Après plus d'un an de travaux, la Maison des jeunes et de la culture (MJC) Henri-Bazin a fait sa rentrée début octobre dans des locaux entièrement restructurés : mise aux normes d'accessibilité, isolation et système de chauffage entièrement refaits, construction d'un nouveau corps de bâtiment... En tout, 500 m² de surface ont été concernés par cette rénovation-extension.

Mue par la volonté de servir son millier d'adhérents, la MJC est restée ouverte malgré le chantier, quitte à jongler entre plusieurs lieux pour pouvoir maintenir toutes ses activités. Mais c'est de l'histoire ancienne : les cours seront désormais rassemblés dans les locaux de la rue Henri-Bazin, dont l'inauguration est prévue début décembre. Visite guidée avec Rémi Grosset, le directeur, et Emmanuelle Euvrard-Peureux, conseillère municipale jeunesse et sports, les deux experts de ce chantier à 1,1 M€ financé par la Ville.

VISITE GUIDÉE DE LA MJC BAZIN RESTRUCTURÉE



UN ACCUEIL DORÉNAVANT POUR TOUS

Rampe d'accès extérieure, larges couloirs... Le nouvel accueil remplit à présent tous les critères d'accessibilité, l'un des objectifs principaux des travaux, ex aequo avec les économies d'énergie. « Prochain investissement municipal en faveur de la MJC : la réfection du gymnase, qui devrait avoir lieu d'ici 2018. La mairie de Nancy entend bien s'appuyer sur le liant social qu'est la MJC Bazin pour dynamiser le quartier en développement des Rives-de-Meurthe », note Emmanuelle Euvrard-Peureux.



PLACE DE CINCINNATI

152 LITS POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

Un nouvel EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) à l'horizon de l'automne 2017 : voilà ce qui se profile sur les Rives-de-Meurthe, du côté de la place de Cincinnati. Ce projet mené par le Centre communal d'action sociale de la Ville, sous la conduite de Valérie Debord, sa vice-présidente déléguée, remplacera un lieu bien connu des Nancéiens, Notre-Maison, rue des Jardiniers. Un peu ancienne (elle date de 1957) et surtout inadaptée aux problématiques actuelles de la dépendance, Notre-Maison n'offre que 111 lits. Sa remplaçante disposera de 152 places (dont 28 dédiées aux personnes atteintes de troubles cognitifs), auxquelles s'ajoutera un accueil de jour de 6 places. A noter que 80% des chambres seront agrées « prêt locatif social ». Pour le CCAS, l'opération représente un investissement de 15 millions d'euros hors taxes. Le début des travaux est prévu pour le premier semestre 2016.

AU COMBLE DE L'ISOLATION

La salle d'activité située sous les combles vient d'être rénovée : peinture, réfection du sol, mais surtout isolation et nouveau système de chauffage réversible. « Avant, explique Rémi Grosset, le gros souci sous ces combles était l'isolation : phonique, mais surtout thermique. Ca va aller mieux maintenant ! » La salle accueille des cours de langue, mais aussi des réunions d'associations, dont une douzaine siège à la MJC. Juste à côté, la salle de tout-petits a bénéficié de la même rénovation.

RESTAURATION, DANSE ET COURS DE CUISINE

La salle de restauration pour l'accueil de loisirs, qui bénéficie d'une cuisine attenante flambant neuve, servira aussi de salle de danse une fois par semaine. « Nous proposons déjà des cours d'oenologie, à présent nous allons pouvoir organiser des ateliers cuisine ! » se réjouit Rémi Grosset. L'un des enjeux du chantier était de créer des locaux manquants sur le site, comme ce réfectoire, ou d'agrandir des locaux sous-dimensionnés, comme les bureaux du personnel.



COMME UN PHARE DANS LA NUIT...

Le bâtiment bénéficie d'un nouveau système d'éclairage de nuit. On peut ici voir l'extension au premier plan. Dans sa partie droite, une salle d'exposition se situe au niveau du sol : la « Galerie Z », clin d'œil à l'artiste touche-à-tout Dylan Pelot, auteur du livre « Les grands succès du cinéma introuvable », qui eut longtemps résidence à la MJC. Dans sa partie gauche, on aperçoit les fenêtres de la nouvelle salle de spectacles semi-enterrée. En tout, le bâtiment a gagné 160 m² de surface de plancher.



SENIORS : DES LIEUX DE CONVIVIALITÉ PRÈS DE CHEZ VOUS



Depuis la mi-octobre, les cinq foyers-résidences du Centre communal d'action sociale de la Ville de Nancy sont aussi devenus des Pôles Ressources Seniors. Dotés d'espaces d'accueil et de convivialité, ils ouvrent désormais leurs portes une fois par semaine aux personnes âgées de leur quartier, qui peuvent s'y rendre pour discuter, s'informer, prendre un café, faire une partie de cartes ou même, sur inscriptions, prendre un repas, participer à une activité physique ou à une sortie. Ce nouveau service de proximité vise à favoriser l'autonomie des personnes âgées à domicile, en luttant contre leur isolement social et culturel, en les incitant à sortir de chez elles et à pratiquer une petite activité physique. Une initiative qui répond à la volonté de l'équipe municipale d'offrir aux seniors tous les moyens de bien vieillir à Nancy.

HORAIRES D'OUVERTURE DES PÔLES

• RÉSIDENCE MOUILLERON

137 rue Mouilleron
Tél. : 03 83 41 35 34
> le lundi de 14h à 17h

• RÉSIDENCE PICHON

26 rue de l'Abbé-Grégoire
Tél. : 03 83 37 00 96
> le mardi de 9h à 12h

• RÉSIDENCE CHEVARDÉ

38 rue de Dieuze
Tél. : 03 83 37 36 38
> le mardi de 14h à 17h

• RÉSIDENCE BOUDONVILLE

1 rue Saint-Bodon
Tél. : 03 83 96 40 24
> le mercredi de 14h à 17h

• RÉSIDENCE DONOP

27 rue Grandval
Tél. : 03 83 41 45 12
> le jeudi de 14h à 17h

GRAND NANCY MÉTROPOLE, POURQUOI ET COMMENT ?

Début septembre, le premier ministre a confié au préfet de Meurthe-et-Moselle une mission visant à déterminer si la Communauté urbaine du Grand Nancy pouvait devenir métropole, au même titre que Strasbourg, Rennes ou Brest. Une période de consultation de l'ensemble des acteurs locaux s'ouvre ainsi pour juger de la pertinence de cette évolution, l'occasion d'effectuer un tour d'horizon des enjeux.

MÉTROPOLE ET RÉFORME TERRITORIALE

Ce possible passage en métropole s'inscrit dans un contexte dépassant la seule situation de notre territoire. En effet, le législateur a engagé depuis quelques années une vaste réforme territoriale qui s'est traduite par le vote de deux lois majeures, MAPTAM et NOTRe. Au-delà de ces acronymes, les conséquences sont très concrètes et particulièrement dans l'Est de la France. La création de la future grande région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL), qui verra le jour au 1er janvier prochain, s'inscrit dans ce cadre.

De la même manière, les intercommunalités se voient renforcées par cette réforme, gagnant en compétences. C'est notamment le cas des métropoles qui doivent devenir à terme des ensembles encore plus intégrés, pouvant même, selon certaines conditions, gérer des compétences des départements, régions ou de l'Etat. La Communauté urbaine du Grand Nancy (CUGN) s'est engagée dans cette démarche au début de l'été, souhaitant franchir un nouveau cap, recueillant ainsi une large adhésion politique.

POUR QUEL PROJET ?

La majorité communautaire actuelle défend un programme d'investissements, des politiques publiques qui s'inscrivent dans le mandat qu'elle a reçu lors de précédents scrutins. Ce projet politique est celui du Grand Nancy dans sa configuration actuelle et n'a pas été repensé depuis de nombreuses années. Le passage en métropole nécessite de le remettre entièrement à plat pour permettre à notre territoire de se projeter plus clairement dans l'avenir, et de se doter des outils et infrastructures lui donnant une plus grande visibilité dans la compétition territoriale et une plus grande efficacité au service de nos concitoyens.

Les principaux projets de la CUGN sont désormais achevés (Centre des Congrès) ou en voie d'achèvement (campus ARTEM). Une intercommunalité renforcée devra se poser les questions indispensables pour se réinventer et répondre aux questions restant pour l'heure sans réponse, par exemple sur le plan des transports (quid du devenir du tram?) mais aussi du point de vue de l'attractivité économique quand on voit que le marché de l'emploi reste

toujours tributaire de la puissance publique. Travailler sur un projet repensé et partagé doit être la priorité des prochains mois.

DANS QUEL PÉRIMÈTRE ?

A côté de cet enjeu primordial, se pose une autre question elle-aussi essentielle, celle des frontières administratives de cette future métropole. La lettre de mission reçue par le préfet prévoit en effet que la future métropole prenne forme dans les limites actuelles de la CUGN. Cette vision n'est pas sans poser question. Une intercommunalité ainsi renforcée pourrait-elle donner la plénitude de ses possibilités en restant enfermée dans le cadre des 20 communes la composant actuellement ? Nous ne le pensons pas.

Sur des enjeux aussi cruciaux que ceux des mobilités, du développement économique et de l'attractivité, on constate que les habitants du Sud de la Meurthe-et-Moselle se sont depuis longtemps affranchis des schémas actuels. Les exemples de foyers vivant dans la périphérie grand-nancéenne et venant travailler, étudier, consommer quotidiennement dans le Grand Nancy sont nombreux. Il semble urgent que les acteurs publics prennent enfin conscience de cette réalité pour adapter en conséquence leur action à destination des populations. A l'heure actuelle, un constat s'impose : les politiques publiques ont parfois tendance à se superposer au lieu de se compléter. Un exemple de cet état de fait, le nombre d'autorités organisatrices des transports, elles sont 13 à agir dans le sud du département !

Nous souhaitons donc que le préfet favorise les rapprochements entre les différentes intercommunalités du bassin de vie nancéien. De notre point de vue, la métropole dans les frontières actuelles de la communauté urbaine doit être le point de départ de cette mutation. A moyen terme, il paraît important qu'un projet commun émerge entre la CUGN et ses voisins.

SELON QUELLES MODALITÉS ?

On l'a vu la future métropole impliquera le renforcement de l'intercommunalité ainsi que son possible agrandissement territorial et démographique. Dans ce contexte, le dernier

enjeu majeur nous semble être celui de la gouvernance de ce nouvel ensemble. Le débat qui s'ouvre devra donc s'attacher à trouver les modalités intelligentes d'associer les habitants à ce projet au risque que ces derniers ne voient dans la métropole qu'une structure éloignée de leurs préoccupations.

De la même manière, une métropole à 20 communes, ou plus comme nous le souhaitons, devra impérativement se doter des outils pour que chacune d'elles soit écoutée, entendue, respectée pour que le nouveau projet politique que nous appelons de nos vœux ne laisse aucune ville sur le bord de la route. La loi prévoit déjà certaines nouvelles modalités de travail allant en ce sens, mais il faudra surtout dépasser la manière actuelle de conduire les affaires du Grand Nancy pour que métropole rime avec projet partagé. Le débat qui s'est ouvert au début de l'automne se conclura fin mars 2016, lorsque le préfet rendra son rapport sur la pertinence d'une métropole grand-nancéenne. Nous souhaitons que cette période soit mise à profit pour explorer toutes les pistes que nous venons d'évoquer pour que cette transformation soit gage de valeur ajoutée pour notre territoire.

Les 13 conseillers municipaux du groupe « Nancy, ville meilleure »

Guy Alba, Marianne Birck, Nicole Creusot, Vincent Herbuvaux, Chaynesse Khirouni, Mathieu Klein, Antoine Le Solleuz, Gilles Lucaleau, Chantal Finck, Bertrand Masson (son président), Julie Meunier, Areski Sadi et Nadia Sutter.

Consulter notre site internet, www.nancyvillemeilleure.fr sur lequel vous pourrez suivre l'actualité du groupe et ses prises de positions. Pensez également à vous abonner à notre newsletter mensuelle en vous inscrivant en ligne.

Hôtel de Ville - Groupe « Nancy, ville meilleure » - Place Stanislas - CO n°1 - 54 035 NANCY Cedex, permanence téléphonique au 03 83 85 31 51.

BAISSE DES DOTATIONS : POURQUOI ÇA NE PEUT PLUS DURER

Si nous n'avons de cesse de dénoncer la baisse des dotations de l'Etat, ce n'est pas par plaisir de critiquer le gouvernement socialiste. Nous savons que les petites luttes politiciennes poussent nos concitoyens vers l'abstention ou les extrêmes.

Si nous avons manifesté à ce sujet le 19 septembre dernier, comme tant d'autres élus locaux de France (de tous les partis !), ce n'est pas pour se donner en spectacle ni pour défrayer la chronique. Il y a déjà trop de manifestations, parce qu'il y a trop de chômage, de hausses d'impôts, de difficultés sociales, qui touchent de plus en plus de gens dans ce pays.

Si nous vous parlons si fréquemment de ce sujet complexe, un peu aride, peut-être ennuyeux pour certains d'entre vous, ce n'est pas pour faire de la littérature.

Non, si nous luttons contre ces baisses, c'est parce qu'elles ont des conséquences concrètes sur la vie quotidienne, le pouvoir d'achat, les services publics, l'économie locale, les impôts. Et ces conséquences, en cascade, par effet d'accumulation, peuvent être dramatiques pour une ville et surtout pour ses habitants.

UN GOUVERNEMENT CYNIQUE

Mais pourquoi diable ce gouvernement s'acharne-t-il ainsi ? L'explication est simple. Cet Etat socialiste n'a pas de courage, pas plus qu'il n'a de vision ni de stratégie. Il prévoit d'embaucher plus de 8 300 fonctionnaires en 2016, quand les autres acteurs publics se trouvent asphyxiés et contraints de réduire leurs effectifs. Il continue de voter des budgets en déficit quand les collectivités, elles, respectent la règle d'or, qui les interdit.

Il reporte sur les autres les décisions difficiles, croyant échapper à l'impopularité record qu'il s'est attirée depuis plus de 3 ans. Comble du cynisme et de l'opportunisme politique : il annonce des baisses d'impôts, à 18 mois des élections présidentielles. Jamais, au grand jamais, la responsabilité et la morale politique n'ont été piétinées à ce point sous la Vème République.

DE LA RESPONSABILITÉ

Face à cette politique nationale, il faut à la fois dénoncer et agir. Ici, à Nancy, nous refusons toute augmentation d'impôt. Inenvisageable quand les ménages et les entreprises sont asphyxiés par la pression fiscale. Nous choisissons la responsabilité : réorganisation des services municipaux, diminution du nombre de mairies de quartier, regroupement d'écoles, augmentation de certaines tarifications. Et nous le faisons dans le cadre d'un plan qui garantit une maîtrise de la dette et un haut niveau d'investissement, supérieur à 100 millions d'euros entre 2015 et 2020.

C'est la meilleure stratégie pour préserver la qualité du service public rendu aux Nancéiens, continuer à investir pour soutenir l'économie locale, développer l'attractivité nancéenne. En quelques mots : préparer l'avenir.

Les élus du Groupe majoritaire « Aimer Nancy »

40 JOURS DE FÊTES !

Déployées sur plus d'un mois, les fêtes de Saint-Nicolas gagnent en intensité. Autour des grands temps forts, de nouvelles animations viennent rythmer l'hiver.

Cette programmation enrichie et renouvelée se construit dans la perspective de l'inscription des fêtes de Saint-Nicolas au patrimoine culturel immatériel par l'UNESCO. « Nous possédons la légitimité historique, culturelle et matérielle pour porter notre candidature. Nous devons à présent engager un travail de fond pour emporter la pleine adhésion des habitants », explique Lucienne Redercher, adjointe à la culture.

Cette année, saint Nicolas est à tous les coins de rue, mais aussi sur les terrains de sport, dans les associations, les commerces, les bars et les restaurants. « Nous souhaitons encourager la participation de l'ensemble des acteurs et je tiens à souligner la formidable collaboration engagée avec les Vitrines de Nancy », indique Laurent Villeroy de Galhau, conseiller municipal délégué aux fêtes et animations.



WEEK-END DE SAINT-NICOLAS 4, 5 ET 6 DÉCEMBRE

Déambulations artistiques, lectures en boucheries, concerts, animations dans les établissements culturels, tout au long du week-end, laissez-vous surprendre et émerveiller par des rencontres insolites ! Attention, en raison des élections régionales, le spectacle a exceptionnellement lieu le vendredi et le défilé le samedi : ne vous trompez pas de jours...

LE SPECTACLE PYROTECHNIQUE

4 décembre à 20h30

Le week-end de Saint-Nicolas débute dès le vendredi soir avec le spectacle pyrotechnique. Pour apprécier cette création entre tradition et écriture contemporaine, direction la place Stanislas ou l'esplanade devant le Palais du Gouvernement.

LE DÉFILÉ

5 décembre à 19h

Au départ de la place Carnot, le défilé rassemble une trentaine de chars mais aussi des fanfares, des acrobates et autres surprises visuelles et musicales. Placé sous le thème de l'imaginaire, il fait la part belle à la créativité.

LE VILLAGE DE LA MARMAILLE

5 décembre de 11h à 19h et 6 décembre de 10h à 18h, place de la Carrière

Au programme de ces journées familiales entièrement gratuites, une brocante, des manèges enchantés, des spectacles poétiques et un concours de soupes pour les jeunes cordons bleus.

LES VILLAGES DE SAINT-NICOLAS

LE MARCHÉ DE SAINT-NICOLAS

Du 27 novembre au 31 décembre, place Charles III

Avec des nocturnes les vendredis et samedis jusque 21h – et même 23h à l'occasion du week-end de Saint-Nicolas –, des concerts, des animations au rythme du tango, de la salsa et autres danses de salon, le marché de Saint-Nicolas devient le rendez-vous incontournable pour partager l'esprit des fêtes de fin d'année en toute convivialité.

LE MARCHÉ FERMIER

5, 6, 19 et 20 décembre, place Maginot

Avec l'association Saveurs paysannes et la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Ville de Nancy propose un marché fermier, dédié à la gastronomie lorraine.

ILLUMINATION DU SAPIN

(En partenariat avec les Ateliers CINI)

Dès le 12 décembre, le vénérable conifère avec ses décos scintillantes va faire de l'ombre à la statue de Stanislas !

> Voir aussi en page 16.

ERIC CRONEL, « MONSIEUR SAINT-NICOLAS »

Originaire de Saint-Nicolas-de-Port, Eric Cronel se plaît à dire qu'il est « tombé tout petit dans la légende de saint Nicolas, comme Obélix dans la marmite de potion magique ». Il évoque avec émotion ses premiers souvenirs de défilés, la magie des décors et son père sapeur-pompier volontaire qui assurait la sécurité. Depuis le début des années 1980, le passionné est passé du rôle de spectateur à celui de cheville ouvrière dans la conception de chars.

Dans sa ville de naissance, son premier char est consacré à Cendrillon, avant que ne suivent Blanche-Neige, le boucher, saint Nicolas et bien d'autres encore. Une seule règle préside aux productions de ce créatif aux mains d'or : « *Emerveiller les enfants* ».

Eric Cronel pense toute l'année à la Saint-Nicolas et se réveille même la nuit pour travailler dès qu'une idée surgit ! Pour trouver l'inspiration, ce chineur infatigable écume les brocantes pour dénicher de petits objets à disposer sur ses maquettes réalisées à l'échelle, des décorations, des éclairages led, des moteurs... L'accessoire ne l'est assurément pas !

UN NOUVEAU CHAR CETTE ANNÉE

Après des études aux Beaux-Arts de Nancy, Eric Cronel devient décorateur étalagiste et entre en 1987 à l'Opéra, place Stanislas, où il va pouvoir exprimer tout son goût pour le décor. C'est pendant ses congés qu'il propose à la municipalité de concevoir son premier char nancéien. « *J'y ai consacré 1300 heures de travail entre la maquette et la fabrication* », précise celui qui a fait sienne la devise « *Quand on aime, on ne compte pas* ».

Après avoir occupé le poste de chef accessoiriste à l'Opéra, il rejoint le Centre technique municipal à la coordination des fêtes et manifestations. Avec les équipes des services serrurerie-métallerie, menuiserie, décors, tapisserie et électricité, il conçoit plusieurs chars, dont celui du saint patron des enfants en 2008. Sur un plateau automoteur, le bateau blanc et or de saint Nicolas, surmonté d'une mitre, gonfle sa voile lumineuse et fend les flots azuréens. Cette année, saint Nicolas défilera sur une nouvelle monture. Mais chut, c'est une surprise !

Arrivé récemment au Centre de ressources de la vie associative, Eric Cronel en a-t-il fini avec les chars de la Saint-Nicolas ? L'avenir nous le dira...



Au Centre technique municipal, l'équipe des constructeurs du char de saint Nicolas avec Eric Cronel (au fond à dr.)



MUSÉE LORRAIN RÉNOVÉ... PARTICIPEZ !

« Il nous semblait fondamental de permettre aux Lorrains de s'exprimer sur l'ensemble de la rénovation et des expositions prévues, ainsi que sur l'accueil et l'organisation des collections ». Lucienne Redercher, adjointe au maire déléguée à la culture, voit dans « Muséolabo » l'occasion unique de créer un musée par et pour ses visiteurs.

Un accueil entièrement rénové, de nouveaux outils numériques, une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite... La bibliothèque municipale Stanislas vient de bénéficier d'importants travaux.

A la clé : toute une panoplie de nouveaux services visant à améliorer l'accueil des chercheurs, des étudiants et de tous les passionnés du patrimoine. Dès l'entrée, l'accent a été mis sur le confort avec l'installation de nouveaux canapés et du mobilier pour la mise à disposition de la presse. Une table tactile numérique permet

aussi aux visiteurs de découvrir l'histoire du lieu, ses coulisses et les innombrables trésors patrimoniaux qu'il renferme. Dans la salle Stanislas, huit nouveaux postes informatiques permettent d'accéder au catalogue, aux archives internet et audiovisuelles. Jusque-là fermée au public, une nouvelle salle, dénommée Boulay-de-la-Meurthe (en hommage à un grand donateur), accueille des formations sous la forme d'ateliers numériques du patrimoine.

« Nous avons aussi complètement revu notre organisation pour augmenter le nombre d'ouvrages en prêt directement accessibles en salle, afin que le public s'approprie plus facilement nos collections », souligne le conservateur Malik Diallo.

A noter également que la bibliothèque ouvre désormais en continu le samedi (pas de fermeture le temps de midi). Axé sur la « modernisation du Musée Lorrain », le 3^{ème} atelier aura lieu le jour des nocturnes étudiantes. Il interrogera les jeunes sur leur vision d'un musée d'aujourd'hui.



Un petit air rétrofuturiste pour l'accueil et la salle de lecture de la bibliothèque désormais connectés au numérique.

Du côté de la médiathèque, la fin des travaux est prévue pour le mois de janvier. Là aussi, l'accueil fera peau neuve avec un salon numérique, un coin lecture confortable (avec table de travail connectée permettant le travail collaboratif), un lieu dédié aux loisirs numériques, ainsi qu'un espace presse. La mezzanine du premier étage sera entièrement consacrée aux jeux vidéo : 100 m² dédiés au prêt et à la pratique sur place que ce soit sur console ou PC. Ce nouvel espace fera l'objet d'une programmation d'animations culturelles spécifiques.

• Inscriptions aux ateliers :
<http://www.musee-lorrain.nancy.fr/fr>



Une équipe associative et « façon streetball »

BONS JOUEURS, LES SAINTE-MARIE NANCY BALLERS

Ils étaient six à se retrouver pour jouer. Deux à trois fois par semaine, ces basketteurs amateurs venaient user leurs baskets sur le terrain goudronné du parc Sainte-Marie. Khar Bengue était l'un d'entre eux... Depuis, il a fondé l'association Sainte-Marie Nancy Ballers. Son credo ? Socialiser.

hebdomadaires, de 20h30 à 22h00. « Je n'en reviens toujours pas de la possibilité qui nous a été offerte. C'est allé si vite ! Alors nous

nous appliquons à nous

plus grande fierté ». Gars... et filles ? « Evidemment, les femmes sont les bienvenues. Par ailleurs, nous acceptons tous les niveaux... L'aspect social prime sur tout le reste ».

Aujourd'hui, le club compte une vingtaine d'adhérents, dont Khar gère les réunions sportives à coups de textos, de relances... et de lessives. « Je m'occupe de laver les chasubles... » Des maillots offerts à chaque membre au moment de son inscription, et dont le logo a été dessiné par Schlep, collectif de graphistes nancéiens, dont l'un est membre du club. « Je prends toutes les bonnes volontés, toutes les forces vives ».

> Le lundi au gymnase Clemenceau, mercredi et vendredi au gymnase Guyemer.

Cotisation annuelle de 40 € (tarif étudiant 30 €).

> CONTACT
saintemarieballers@gmail.com

BONS D'ACHAT POUR LES SENIORS

Pour les fêtes de fin d'année, le Centre communal d'action sociale de la Ville de Nancy renouvelle son opération « Bon d'achat » en direction des seniors nancéiens de plus de 65 ans non imposables. D'une valeur de 30 €, ces bons sont utilisables dans les supérettes et supermarchés partenaires de l'opération. Pour en obtenir un, il suffit de se rendre avant le 10 décembre à l'hôtel de ville, en mairie de quartier ou au CCAS, muni d'une pièce d'identité, de son avis d'imposition 2015 (sur les revenus 2014) et d'un justificatif de domicile. Attention : distribution uniquement les lundis matin et les mardis et jeudis toute la journée.

Plus d'infos au 03 83 39 03 48.

PLEINS FEUX SUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



ARTISANAT D'ART

Vous aimez les beaux objets et les créateurs locaux ? Ne manquez pas « Gare à saint Nicolas » (5 et 6 décembre, Palais du Gouvernement) et « Gare à l'art » (19 et 20 décembre, galerie Nancy-Thermal) organisés par Chœur d'artisans, ainsi que Le P'tit Bazart (12 et 13 décembre, site Alstom).



UN HIVER PLEIN D'ÉNERGIE

Les plus sportifs prennent le départ des courses de Saint-Nicolas, organisées par l'ASPTT Nancy ; tandis que les amateurs de basket et de football ont rendez-vous pour les matchs de Saint-Nicolas et leurs nombreuses surprises (SLUC - Monaco le 21 novembre, ASNL - Le Havre le 27 novembre).



A LA DÉCOUVERTE DES TRADITIONS DE SAINT-NICOLAS

Avec plus de 50 manifestations proposées par les établissements culturels de la Ville et du Grand Nancy, la légende de saint Nicolas n'aura plus de secrets pour vous. Vision inédite et décalée du saint patron par Jochen Gerner au Musée des Beaux-Arts, visites contées « Au coin du feu » au Musée Lorrain, inventaire de la maison du Père Fouettard à la galerie Poirel, ou encore parcours-enquête au Musée du Fer, il y en a pour tous les goûts !